



# CROIX-ROUGE Française

## STOP à la destruction de nos métiers ! HALTE à la précarité !

Les salarié.e.s du secteur social et médico-social sont parmi les professions les plus précaires ; avec le gel de la valeur du point, quasiment inchangée depuis plus de 10 ans à la Croix-Rouge française, c'est une perte de pouvoir d'achat importante qui aujourd'hui dissuade les professionnel.le.s de venir travailler pour l'association. L'écart de salaire entre les autres conventions collectives du secteur s'est encore creusé avec une prime Segur accordée à certain.e.s salarié.e.s seulement, selon l'activité de l'établissement ou le métier exercé !

La Croix-Rouge française privilégie la performance économique, au détriment des bénéficiaires et des salarié.e.s ; pour les NAO 2021, la CRf a décidé unilatéralement de ne revaloriser que certains métiers sous forme de quelques points de BTI. De fait, en plus d'être maintenu.e.s dans la précarité, les conditions de travail des salarié.e.s se détériorent : la Croix-Rouge française a institutionnalisé le fonctionnement en mode dégradé de nos établissements, de nombreux services sont en sous-effectif permanent, mettant en souffrance les personnels et les usagers ! C'est une catastrophe pour les patient.e.s, les résident.e.s/bénéficiaires !

La Croix-Rouge française n'arrive plus à recruter, des services et établissements entiers risquent de fermer !

→ Pour stopper l'hémorragie, il est urgent d'augmenter les salaires !

La Croix-Rouge française accueille, accompagne et soigne qui en a besoin sans distinction. Il faut donner à ses salarié.e.s les moyens de remplir leurs missions dans le respect d'une éthique professionnelle digne d'une société avancée et désireuse de progrès. La crise économique que nous traversons risque de durer dans le temps et de ce fait va rendre encore plus indispensables les missions assurées par les salarié.e.s de la Croix-Rouge française et plus généralement du secteur sanitaire, social et médico-social. **Les moyens existent ! Imposons des choix basés sur les besoins des populations et refusons les chantages économiques !**

L'Etat doit financer la santé et l'action sociale à la hauteur des besoins de la population et des publics accueillis.

Alors que les organisations patronales se rapprochent pour mettre en place une convention collective unique au rabais, exigeons un grand service public de la santé et de l'action sociale !

La CGT CRf appelle les salarié.e.s de la Croix-Rouge française à se mobiliser le 7 décembre 2021 et le 11 janvier 2022

### → La CGT CRf revendique

→ La revalorisation significative de nos salaires et la prime Segur pour tou.te.s les salarié.e.s de notre champ (social et médico-social compris),

→ Une refonte totale des grilles de classification avec une réelle reconnaissance des qualifications,

→ Une convention collective unique de haut niveau, notamment l'application des congés trimestriels dans tous les établissements de la filière handicap (enfants et adultes), le maintien de salaire sans délai de carence en cas d'arrêt maladie,

→ Des moyens adaptés à une prise en charge de qualité pour les bénéficiaires en termes d'effectifs et de pluridisciplinarité,

→ Une reconnaissance de l'expérience avec une revalorisation de salaire plus importante, progressive et régulière et une reprise d'ancienneté à 100% à l'embauche,

→ L'arrêt immédiat des cessions d'établissements CRf au secteur privé lucratif !



**MOBILISATION NATIONALE LE 7 DÉCEMBRE 2021**

Manifestation à Paris : RDV 13h30 Métro Saint-Jacques 75014 Paris

Exigeons des moyens à la hauteur des besoins pour la Santé et l'Action Sociale !

Contacts CGT Croix-Rouge :

Céline BESNARD : 06 77 85 23 84 celine874@gmail.com. Carine SEDENIO : 06 62 89 67 77 cgt.crf@gmail.com

Fédération Santé et Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris - 93515 Montreuil CEDEX - ufsp@sante.cgt.fr - Tél : 01 55 82 87 71